



le bien-être au travail au cœur des préoccupations

Les agents publics expriment aujourd'hui des attentes claires et pressantes en matière de conditions de travail et de qualité de vie professionnelle. Les résultats des consultations et baromètres récents révèlent à la fois une prise de conscience croissante des enjeux de santé au travail et un désir fort d'évolution : meilleure prévention des risques, équilibre entre vie professionnelle et personnelle, reconnaissance du mal-être psychologique, ou encore adaptation des rythmes de travail. Si certaines tendances montrent des signes d'amélioration, le ressenti global des agents met en lumière un besoin urgent de réponses concrètes, durables et mieux ciblées par les employeurs publics.

LES PROBLÉMATIQUES DE SANTÉ AU TRAVAIL MÉRITANT D'ÊTRE TRAITÉES « EN PRIORITÉ »

L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL

27%, même 31% chez les agents de catégorie A+



LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

23%

LA SANTÉ MENTALE

17%

LES TROUBLES MUSCULOSQUELETTIQUES

14,6%

LA FATIGUE PHYSIQUE

11,7%

72,3% DES AGENTS INTERROGÉS SOUHAITENT UN AMÉNAGEMENT DE LEUR TEMPS DE TRAVAIL.

PERCEPTION DES AGENTS SUR LEUR SANTÉ ET LEUR ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL



75% des agents

sont satisfaits sur le plan de l'équilibre vie professionnelle / vie privée

Le nombre d'agents en situation de mal être régresse de 7 points.

77% DES AGENTS INTERROGÉS

se disent très intéressés par des ateliers de prévention : gestion du stress, troubles du sommeil, alimentation, TMS, prévention du mal-être et du burn-out...

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

38% DES AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

constatent une amélioration du niveau de bien-être

(+ 8 points en un an)

45%

observent une dégradation

ce chiffre est en recul de 10 points sur un an



65% sont satisfaits par leurs conditions de travail (équipement, bureau...),

mais seulement 51% disent être épanouis au travail.

Source :

Consultation Fonction Publique + sur les conditions de travail des agents – baromètre Santé & Prévention du Groupe INTÉRIALE – baromètre du bien-être au travail dans les collectivités locales